



Montreuil, le 12 novembre 2009

Madame Christine LAGARDE
Ministre de l'Economie, des Finances et de
l'Emploi
139, quai de Bercy
75572 PARIS

Madame la Ministre,

Le Conseil de Surveillance du Groupe AREVA, avec l'accord du principal actionnaire qu'est l'Etat, a décidé de mettre en vente la filiale T&D (Transmission et Distribution) qui emploie 30 000 salariés et représente 40 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cette cession était présentée comme « indispensable au financement du développement d'AREVA ».

Une expertise, diligentée par le CCE et le Comité de Groupe, démontre que le financement recherché est en passe d'être bouclé. La vente de T&D n'apparaît plus nécessaire.

L'expertise indique également qu'il serait contre-productif pour le Groupe de se séparer de cette filiale dont l'apport technologique, économique et humain est majeur pour l'avenir du Groupe lui-même. Qui plus est, laisser passer T&D sous contrôle étranger serait extrêmement dangereux pour l'avenir d'activités qui seront demain décisives.

Parmi les salariés, comme dans une partie de l'encadrement d'AREVA, il y a une incompréhension sur la stratégie développée.

Au moment où se tient, avec les Etats Généraux, un débat national sur l'avenir de l'industrie, on ne peut admettre une opération qui annonce le démantèlement et la privatisation du Groupe AREVA, ainsi qu'en arrière plan la fragilisation du CEA.

Prendre le risque aujourd'hui de mettre le Groupe AREVA sous la pression boursière, va conduire à un affaiblissement de la filière énergétique et à une nouvelle dégradation des conditions de travail, de sûreté-sécurité, de l'emploi, de la pérennité de certains sites d'AREVA T&D.

Vous connaissez la position de nos deux Fédérations. La CGT se prononce contre la vente de cette filiale et plaide au contraire pour une maîtrise publique de ce Groupe indispensable à une politique énergétique indépendante pour la France et au-delà de l'Europe même.

L'Etat actionnaire doit permettre de donner les moyens au développement des activités du Groupe dans le cadre d'une réelle politique industrielle ambitieuse.

Mais en tout état de cause, l'avenir de T&D ne peut être décidé sans l'intégrer dans celui plus global d'une politique industrielle ambitieuse et cohérente que les Etats Généraux doivent permettre, selon nous, de prédéterminer.

Confédération Générale du Travail

263, rue de Paris - 93516 Montreuil cedex Tél : 01 48 18 80 00 - Fax : 01 48 18 84 60

Quelle crédibilité peuvent avoir les réunions organisées si une décision d'une telle importance est prise avant même leur début et sans concertation digne de ce nom ?

C'est pourquoi, nous vous demandons de faire suspendre le processus de vente de T&D aux conclusions des Etats Généraux. D'ici là, nous vous demandons également de prendre l'initiative de réunir tous les acteurs intéressés par ce dossier, afin d'examiner, sans tabous, toutes les alternatives pour le développement d'AREVA avec sa filiale T&D. Pour notre part, nous sommes immédiatement disponibles pour engager cet examen sérieux et approfondi.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT, avec ses Fédérations concernées, sollicite une rencontre, afin de vous présenter ses arguments.

Recevez, Madame la Ministre, nos considérations respectueuses.

Pour la Confédération
Générale du Travail
J.C. LE DUGOU



Pour la FNME-CGT
F. IMBRECHT



Pour la FTM-CGT
P. MARTINEZ

